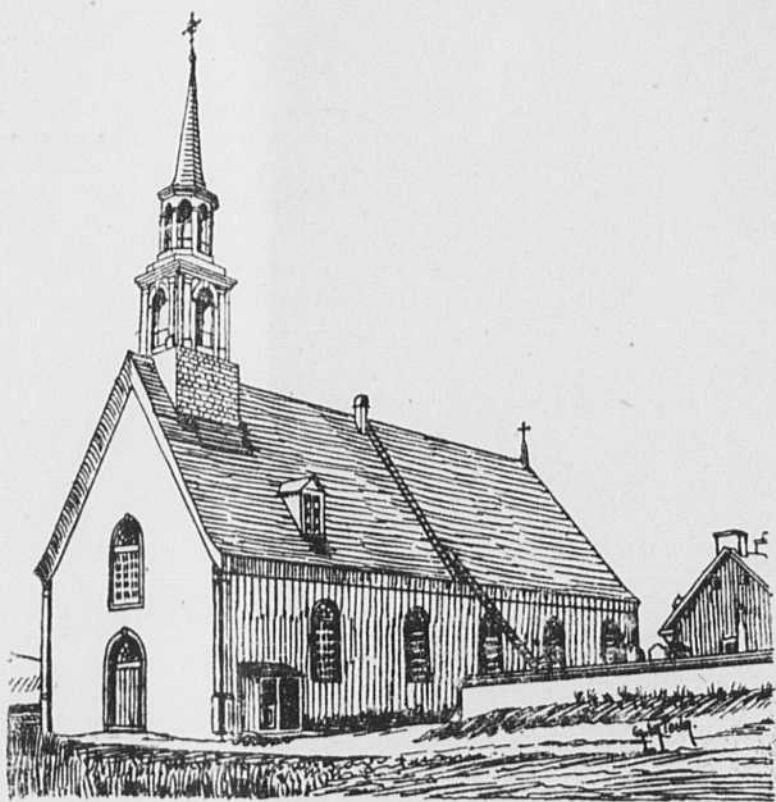




Eglise de Saint-Philippe et Saint-Jacques de Saint-Vallier.

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. 6

MAI 1900

No. 5

SAINT-PHILIPPE ET SAINT-JACQUES DE SAINT-VALLIER

Le 29 octobre 1672, Talon concédait à O. Morel de la Durantaye, une étendue de terre à prendre sur le fleuve Saint-Laurent "d'un côté à un demi arpent au delà du saut qui est sur la terre du sieur des Islets (Beaumont), et de l'autre le canal Bellechasse."

Le 1er mai 1693, Morel de la Durantaye obtint une nouvelle concession. Son domaine se trouva borné d'un côté à Beaumont et de l'autre à Berthier.

Mgr de Saint-Vallier acheta, pour la somme de 30000 livres, de L.-J. Morel de la Durantaye, la moitié du fief concédé à son père. C'est à cette époque que ce domaine, donné à l'Hôpital-Général de Québec, prit le nom de Saint Vallier.

Vers 1713, la première chapelle de Saint-Vallier, petite construction en bois fut élevée au milieu de la terre qui sépare Saint-Michel de Saint Vallier. Elle servit pendant quelques années pour tous les habitants établis entre Beaumont et Berthier.

Le 3 mai 1722, Saint-Vallier fut érigée en paroisse sous le patronage de Saint-Philippe et de Saint-Jacques.

C'est vers la fin du dix-huitième siècle que l'église actuelle de Saint-Vallier fut construite.

Les curés de Saint-Vallier ont été MM. Michel Claude Poulin de Courval, 1713 ; Joseph Voyer (desservant), 1716 ; Pierre Leclair, 1722 ; Thomas Blondeau, 1762 ; Charles Garault Saint-Onge, 1770 ; Jean-Marie Vézina, 1794 ; Urbain Orfroy, 1819 ; Jean-Baptiste Perras (desservant), 1846 ; François Morin, 1847 ; Prisque Gariépy, 1848 ; Narcisse Beaubien, 1849 ; Louis Antoine Proulx, 1854 ; J.-A. Rainville, 1854 1899 ; Arthur Gouin, curé actuel.

P.-G. R.

L'INVASION DE 1775-76

M. P.-A. Porlier était né à Montréal, le 19 mai 1725. A vingt-trois ans il recevait l'onction sacerdotale ; c'était en juin 1748. L'année suivante, il arrivait à Sainte-Anne de La Pocatière comme curé.

Ce jeune prêtre était bien doué sous tous les rapports. Sa correspondance avec l'évêque dénote un grand zèle pour le bien des âmes ; le laisser-aller qui y règne prouve qu'il était sur un bon pied d'amitié avec les autorités ecclésiastiques de son temps. Mgr Briand, entre autres, semblait jouir de son entière confiance, car il le consultait souvent, s'en rapportant surtout à lui, qu'il fût grand vicaire ou évêque, soit pour élucider des points de morale théologique, soit pour la gouverner de sa paroisse dans des circonstances difficiles. Il en rencontra même de pénibles, lors de la guerre des Etats-Unis contre le Canada, en 1775 et 1776, guerre dont le contre-coup se fit sentir jusque dans nos campagnes du bas du fleuve.

M. Porlier joua un certain rôle au milieu des siens. Il a laissé le récit de ces événements dans un mémoire que l'on retrouve dans les archives de l'archevêché de Québec.

Pour l'intelligence plus complète de la question, qu'il suffise de rappeler qu'après la déroute de Montgomery et d'Arnold, les Yankees ne se tinrent pas pour battus, et dans leur plan de revanche ils se fortifièrent à Saint-Roch, sur les buttes à Nepveu et à Lévis. Wooster, leur général, s'efforça d'enrégimenter des Canadiens-français et il réussit dans une certaine mesure à convaincre plusieurs habitants des campagnes de la rive sud qu'il y allait de leur intérêt d'épouser la cause américaine. M. de Beaujeu, seigneur de l'Île-aux-Grues et capitaine de milice, se mit en frais de vouloir déloger l'ennemi, et dans ce dessein il fit une levée de troupes des royalistes dans ces mêmes campagnes de Saint-Thomas jusqu'à la

Rivière-du-Loup. Il recruta ainsi 350 soldats. Mais les Américains, avertis de ce qui se tramait contre eux, n'attendirent pas qu'on vint les attaquer à Lévis ; ils coururent au devant de l'avant-garde de M. de Beaujeu, composée de soixante hommes. La rencontre eut lieu à Saint-Thomas. Cette poignée de Canadiens fut mise en pleine déroute par les Bostonais, beaucoup plus nombreux et mieux armés. Cinq soldats canadiens furent tués et dix blessés, et parmi ses derniers se trouvait l'aumônier, M. Bailly. On dit que dans cette rencontre des enfants combattirent contre leur père, des frères contre leurs frères. M. Porlier ne put réussir à empêcher quelques uns de ses paroissiens de prendre fait et cause pour les Yankees.

Son *Mémoire* est quelque peu diffus. Il en ressort que les Bostonais avaient envoyé des émissaires à Sainte-Anne de la Pocatière et dans le voisinage pour y faire des enrôlements d'hommes et des achats de provisions. Il arriva un jour à Sainte-Anne un nommé Pierre Aiot ou Hayot, porteur de proclamations à l'effet de séduire les gens. Un habitant des plus aisés, du nom de Germain Dionne, et son gendre Clément Gosselin, se mirent à la disposition du traître Hayot et ils réussirent à enrôler, malgré le curé, un certain nombre de *meurts de faim*. Il y eut à ce propos plusieurs réunions de rebelles à la couronne britannique. Ce mouvement déloyal fut bientôt réprimé, et M. de Beaujeu recruta à Sainte-Anne même plusieurs soldats qui devaient l'aider à chasser les Américains.

M. Porlier se montra dans cette circonstance à la hauteur de sa position, et l'on constate qu'il jouissait de la confiance du lieutenant-gouverneur Carleton et de M. H. Cramahé, ancien administrateur de la Province.

M. Porlier quitta Sainte-Anne en 1778. Il obtint la cure de Saint-Ours où il mourut en 1900.

N.-E. DIONNE

Mémoire d'observations sur la conduite des habitants des deux paroisses Sainte-Anne et Saint-Roch au sujet de l'invasion des Bostonois rebels et de l'exécution des ordres de Son excellence Mons. de Carleton Pour les repousser de la Pointe Lévy sous les ordres de M. de Beaujeu.

Son Excellence Monsr. de Carleton (1) me dit à la fin d'aoust de l'année dernière qu'il plaignoit plus l'habitant canadien qu'il ne le condamnoit, parce qu'il avoit connoissance que c'étaient les marchands des villes qu'ils séduisaient ; cela me donna lieu, de retour chez moi, d'observer ce que disaient les *Gaboteurs* (sic) de nos cantons. Je n'ai qu'un trait pour faire voir que Son Excellence ne se trompoit point.

Comme j'étais à sermonner un jeune homme nommé Benoit Dechaîne, comendé en vertu des ordres qu'avait apporté Mr Dunier (et puisqu'il a été chef du party bostonois depuis), un habitant dit pour le détourner de suivre mes avis : Va demander à un tel qui vient de Québec, tu connoîtras s'il fait bon pour toy de marcher. Ce tel avait des lettres du congrès qu'il lisoit dans son canton.

J'espérois que l'éloignement nous garantiroit de la séduction, nous estions assez tranquils, occupés les cap nes Lausier (2) et Duchouquet, etc, à attendre des ordres du gouvernement pour agir suivant que M. Cramahé (3) en avait prévenu ces deux Messieurs lorsque les renvoyant dans l'arrière saison il leur dit qu'ils seroient avertis à tems des mouvements qu'ils auraient à faire.

(1) Sir Guy Carleton en 1775, lieutenant-gouverneur et commandant en chef de l'armée.

(2) Augustin Roy-Lausier, mort le 12 avril 1790 âgé de 88 ans et sept mois.

(3) Hector Cramahé avait administré la province de 1770 à 1774, en l'absence de sir Guy Carleton.

Cependant arrive du camp Bostonois Pierre Aiot chargé de proclamations de Mr Wooster ; (1) elles portaient peine de mort ou d'exil contre ceux qui nuiront même de paroles au congrès. J'étois chez le Sr Lausier ; il voulut les lui faire prendre. Il y eut de l'altercation, je coupai court en disant à Aiot que cela (2) ne regardoit point Lausier fils lieutenant, l'adresse étant au capitaine ; il s'en fut, mais il se donna de garde d'arrêter chez Lauzier père capitaine. Il fut droit chez Germain Dionne qui le lendemain fit commender toute la paroisse pour se rendre chez lui, j'étois à un malade ce jour là, on m'y demanda s'il fallait aller chez Germain Dionne ; — non, dis je, il n'est pas capitaine, c'est une assemblée illicite pour nous séduire, restez chez vous, quand le capitaine vous l'ordonnera, vous irez chez lui.—Quelques uns m'écoutèrent, d'autres méprisèrent mon avis.

Comme je connoissois le génie s'ouvrant de ce Germain Dionne, l'ascendant qu'il avoit sur les esprits parce qu'il sortoit d'être premier Baillif, qu'il étoit riche, je vis que tout étoit perdu, je pris le party de luy écrire la lettre la plus tendre pour le détourner de son dessein. Le capitaine Lauzier y fut luy même. On rit de ma lettre, ou n'écouta point le capitaine.

Clément Gosselin gendre de Germain Dionne enrôloit. Germain Dionne fournissoit les besoins de vivres, souliers, etc. On écrivit rebel au Congrès celuy qui refusoit. Par mes soins il ne séduisit que quelques vagabonds, mais malgré tout, ne pouvant être partout et en tous tems je tentai d'arrêter ces assemblées séditieuses par ceux même pour lesquels elles se faisoient. J'en avois parlé à Mr Mercier, mouche qui me parut Bostonoise et qui se promenait dans nos

(1) Wooster étoit général des troupes américaines après la retraite d'Arnold et la mort de Montgomery.

(2) Augustin Roy-Lausier étoit aussi marchand à Sainte-Anne.

cantons. Il me fit entendre que Mr Wooster, qu'il me dit commander alors au camp de Québec, arrêteroit Germain Dionne, si je luy en écrivois, je le fis, mais ce mons. étoit à Montréal, et n'est venu au camp qu'à commencement de mars. Nous étions alors à la mi-janvier. Aiot, Gosselin et Germain Dionne firent ce qu'ils voulurent, ils n'engagèrent cependant que des *meurs de faim*.

Au commencement de février, parut dans nos cantons le Sr Feré avec le titre de commissaire du congrès pour des vivres. Il fit transporter le bled de Mr Duchenai, seigneur de Saint-Rock ; il dit qu'on devait le paier à la nouvelle York (1) où il étoit.

Cet homme sur bien des raisons que je luy alléguais pour soutenir l'autorité royale, se rendit et me dévoilà son âme. Il me dit ce que j'avais jusqu'alors ignoré, la faiblesse des rebelles depuis le coup du 31 décembre, et que les secours promis ne leur venoient point, qu'il ne voudroit que 50 hommes qu'il se chargeroit de débusquer la garde de la Pointe Lévy-Dissimulé, lui dis-je, il n'est pas encore tems, les cinquante écloront bientôt. Il resta dans nos cantons à flâner, sous prétexte de faire des recrues. Il envoya cependant le nommé Blondin pour tenter de pénétrer à Québec afin d'avoir l'approbation de Son Excellence. Blondin ne put réussir. Il y avoit bien du tems que le Sr Lausier et Duchouquet vouloient éclater, je les arretois. Le Sr Riverin vint pour avoir M. Danglade chirurgien de ma paroisse ; il me parla de la possibilité de chasser la garde de la Pointe Lévy ; il me fit sentir qu'il alloit hazarder d'aller à Québec.

M. Bailly (2), prêtre du séminaire, voiageoit chez nous ; il excitoit, encourageoit les roialistes ; mais avant de nous déclarer, on conclut, sous prétexte d'aller achepter du bled

(1) New-York.

(2) Devenu plus tard coadjuteur, sous le titre d'évêque de Capse.

de semence, de faire un voiage à la Rivière du Sud, pour conoître le nombre des roialistes. Nous fûmes surpris qu'il fut si petit. J'y vis M. Désilets-Couillard, qui me dit que M. Cramahé l'avait renvoyé dans l'arrière saison, en luy disant les mêmes choses qu'il avoit dites au Sr. Lausier.

Le 20 mars, M. Riverin arriva à Sainte-Anne, après avoir fait passer les ordres de Son Excellence à M. de Beaujeu. On fut quelque tems en balance si on se déclarerait, vu l'opposition des paroisses d'en haut. Quelqu'un dit, et son avis fut suivi : Quand il en devrait coûter la vie, obéissons, nous serons peut-être arrêtés, mais nous sauverons nos paroisses de la tache de rébellion.

Dans la même nuit, on éclata, les capitaines et autres officiers donnèrent par leurs mouvemens des preuves d'un zèle des plus vifs, on se dispersa pour annoncer les ordres jusqu'à Camourasca, et pour avoir des hommes, l'étendard roial fut planté entre la maison du Sr. Lausier, lieutenant, et le presbitère. M. de Beaujeu arriva le 21, à midi ; on vint le chercher comme il dînait, le même jour, de la Rivière-Ouelle, les habitans de cette paroisse voulant le voir, s'assurer qu'il existoit et qu'il étoit porteur d'ordres de Son Excellence. Il partit tout de suite.

Cependant, M. Bailly envoya un courrier de la Pointe à la Caille (1) pour presser M. de Beaujeu de se rendre. Il eut connoissance que les paroisses d'en haut étoient averties et remuaient pour s'opposer, mais les milices d'en bas n'étoient pas encore prêtes. J'écrivis pour luy suivant les pouvoirs qu'il en avoit l'amnistie pour tous ceux qui marcheroient avec luy : le pardon fut datté du quartier général des roialistes à Sainte-Anne, signé Beaujeu, et contresigné Porlier, prêtre. Il fut envoyé à M. Bailly, à la Pointe à la Caille. M. de Beaujeu donna une amnistie particulière à Feré.

(1) Saint-Thomas de Montmagny.

Dans cet intervalle arriva M. Fortin (1), diacre, qui voia-geoit pour une quête de bled. Il fut surpris de voir l'éten-dart du roy planté comme je l'ai dis. Est-il possible que dans le nord on dorme pour la bonne cause ?—Vous pouvez vous éveiller, luy dis-je, laissez votre quête pour un autre temps, allez annoncer ce que vous voiez, et faites remuer, ce sera une diversion, qui ne pourra que nous faire réussir.—On ne me croira pas, reprit il.—Eh bien, je vais écrire à Mgr de Doryle (2) ce qui se passe. Il se chargea de ma lettre et partit. Il m'a dit depuis que si l'échec n'étoit pas arrivé si tost à St Pierre (3), le nord fournissoit un party considéra-ble et se mettoit en marche.

Le 23 au matin, cinquante miliciens de Camourasca, qua-tre de la Rivière-Ouelle, vingt-sept de Sainte-Anne, vingt-cinq de Saint-Roch, partirent avec M. de Beaujeu. Le tems devint si affreux que, croians se rendre à la Pointe à la Caille, ils ne purent passer les uns Saint-Jean les autres l'Is-let. Ils trouvèrent les paroisses la plupart neutres, qui ne cherchoient qu'à les décourager. Cela n'empêcha pas de se rendre la nuit du 24 au 2e quartier-général à Saint-Thomas. On disposa une partie pour faire des recrues d'armes et d'hommes.

Je reçus un courrier de M. de Beaujeu pour faire marcher l'arrière-garde. Il m'avait prévenu, lorsqu'il partit, de la tenir prête au besoin. Le capitaine Lausier et son fils Louis étaient restés exprès avec plusieurs chefs de famille. M. de Beaujeu vouloit intimider en montant ceux qui s'oppose-roient, en annonçant autant de monde par derrière qu'il en

(1) Jean-Marie Fortin, qui fut curé de Saint-Jean, I. O., de 1800 à 1822, décédé en 1829.

(2) Mgr D'Esglis, à cette date, était coadjuteur de Mgr Briand et por-tait le titre d'évêque de Dorylée.

(3) C'est à Saint-Thomas que les royalistes furent battus par les Bosto-nais.

avait avec luy. J'envoiai avertir jusqu'à Camourasca. Plusieurs de Saint-Roch partirent le même soir, à leur tête le capitaine François Pelletier et le lieutenant Jaques Pelletier, dont les enfans étoient partis la veille avec M. de Beaujeu.

Le 25, le corps de l'arrière-garde s'arrangea pour partir. Le lendemain, 26, à 4 heures du matin, les voitures en effet arrivèrent chez moy, lorsque le Sr. Feré parut tout à coup. Tout est perdu, s'écria t-il en entrant, nos gens sont massacrés. M. Bailly est du nombre, d'autres ont été faits prisonniers. Le corps de party a pris l'allarme à la Pointe à la Caille, tout est dispersé, sauvez-moy, sauvez-vous. Accablé par cette triste nouvelle, je demeurai interdit quelque tems. Revenu de mon saisissement, je m'adressai à ceux qui étoient pour partir : Retournez, mes amis, leur dis-je, votre zèle devient inutile, il fait encore nuit, moins vous paroîtrez, mieux ce sera pour vous. Je dis à Feré : Puisqu'il faut que je travaille à me sauver, vous m'embarrasseriez fort, partez dans cette voiture que voilà du bas de la paroisse et gagnez Rimousky.

La déroute fut bientôt sceu. Il me fallut essayer les reproches des pères et des mères qui me redemandoient leurs enfans : *Voilà ce que c'est vous autres gens d'Eglise de vous mêler de ce qui ne vous regarde point. Nous le voions bien que ce M. Bailly ne rodoit ici que pour nous séduire. Qu'allons nous devenir ? et vous, monsieur, nous allons vous perdre, etc.* Il me fallut plier le dos ; mais ce n'étoit pas le plus dur à supporter, j'appris que les ordres étoient de nous piller et bruler ensuite. Ces nouvelles m'accablèrent quand je pensois à la quantité de femmes et d'enfans jettés sur la neige pendant un froid des plus rigoureux, et j'en étois une des principales causes. Je pris le party de souffrir toute espèce d'humiliations pour appaiser. Aiot, qui conduisoit tout, avoit de l'humanité. Il étoit aussi un peu politique ;

il fit croire aux officiers Bostonois qu'on mineroit leur party si on pousoit les choses à l'extrémité, surtout si on enlevoit les prêtres.

Une troupe de 40 à 50 vinrent chez moy. Germain Dionne arriva le premier, qui me dit : Monsieur, ne craignez rien, votre vie est entre nos mains, mais Aiot est bon, il vous sauvera. Je reçus avec politesse les officiers, je soutins leurs reproches par les mots de devoir et d'obligation de conscience qui nous contraignoient d'engager nos peuples d'être soumis aux ordres de leurs supérieurs, que M. de Carleton étoit toujours reconnu commander dans nos cantons, n'y ayant rien qui put nous avoir soustrait à sa domination, etc. M. Dubois, homme qui me parat éduqué et rempli de douceur, dit qu'on pensoit que c'étoit une sédition d'habitans sans ordre, qu'il voudroit bien voir M. de Beaujeu, qu'il avoit la commission de M. Gaspé, mais que cela ne suffisoit pas, qu'il doutoit même de l'écriture et de la signature. Je fus luy en chercher de semblable. Je l'assurai avoir vu la commission de M. de Beaujeu, une lettre circulaire adressée aux curés, un ordre aux capitaines. Il me pria de l'écrire au camp pour sa décharge. Je le fis, mais une partie par une treille qu'avoit fait M. Mercier étoit envoyé à Montréal. Lorsque ces Bostonois étoient chez moy, ils envoyèrent chercher William Ross, qui leur montra pour sa justification un écrit que Feré avoit donné à Camourasca et signé, par lequel il affirmoit qu'il n'avoit presque point de provisions au camp, peu de munitions de guerre, que depuis l'affaire du 31 décembre, ils n'avoient reçu aucun secours. Cet écrit avoit été donné pour encourager les miliciens à marcher. Quand M. Dubois le lut, il dit que cet homme méritoit punition, il mit sa tête à prix. Aiot reçut l'ordre de le chercher. M. Dubois parla beaucoup avec Ross des provisions qu'il avoit (sans doute que M. Mercier qui les avait vû en avoit donné connoissance). Ross dit que c'étoit pour son commerce. On luy expliqua qu'il en falloit et qu'on lui paioit.

UNE MÉSAVENTURE

En 1874, intervint entre les délégués des catholiques et le pouvoir exécutif du Nouveau-Brunswick, un compromis qui, bien que non sanctionné par une loi, fut cependant appliqué dans tout le pays.

En vertu de cette transaction, les écoles publiques furent, il est vrai, seules maintenues, mais le clergé catholique eut le droit d'y aller, en dehors des heures de classe, instruire les enfants des préceptes de la religion. Une certaine part fut même faite, dans ces écoles, à l'enseignement du français et, de plus, les congréganistes munis du diplôme réglementaire furent admis à concourir pour l'emploi d'instituteur.

Au R. P. Lefebvre, qui, ferme et conciliant tout à la fois, servit de principal intermédiaire entre protestants et catholiques, revient en majeure partie le mérite d'avoir amené cet heureux résultat. Dans ces circonstances mémorables, il réussit à rendre à la cause de ses compatriotes un service dont ceux-ci ne perdront jamais le souvenir.

Ce compromis ne fut pourtant pas accepté sans avoir soulevé l'opposition furieuse de certains fanatiques protestants, dont les plus en vue étaient MM. Elder et Willis, deux publicistes influents députés à la législature du Nouveau Brunswick. Ils commencèrent par engager une abominable campagne de diffamation contre le clergé catholique en général, et en particulier contre les prêtres français, qu'ils représentaient, dans leurs journaux, comme des êtres immoraux et de dangereux conspirateurs. Ensuite, M. Willis se chargea de se faire, à la tribune de la Chambre, l'écho des calomnies que lui et ses amis avaient imaginées et de demander au parlement de s'opposer à l'application du compromis scolaire.

Une mésaventure grotesque survenue à cet odieux personnage, vint subitement mettre un terme à ses coupables agissements, tant il est vrai que, partout dans le monde, le ridicule peut tuer aussi sûrement que le poignard.

Le jour où il monta à la tribune, M. Willis s'écria d'un ton solennel, en désignant le pupitre installé devant lui : " Oui, messieurs, j'ai là les preuves de l'infamie des prêtres de Rome ; j'ai là des pièces démontrant le bien-fondé des accusations si graves que j'ai portées contre eux !" En même temps, il ouvrit le pupitre en question. Aussitôt, un gros oiseau noir en sortit avec un bruit assourdissant, effleura le visage de M. Willis, et prit son vol jusque dans les tribunes.

C'était un coq qu'une main facétieuse avait enfermé dans le bureau de l'orateur, dont la frayeur fut telle qu'il resta un certain temps, avant de reprendre possession de lui-même. Quand enfin il put parler, il s'embrouilla dans son discours et fut impuissant à déguiser, sous des artifices de langage, la faiblesse manifeste de son augmentation.

Les rieurs ne furent pas de son côté, et la Chambre, en majorité acquise aux idées d'apaisement, résolut de ne pas s'opposer à l'application du compromis.

Depuis cette époque, la paix religieuse n'a plus été troublée dans le Nouveau-Brunswick, et tout porte à croire que, d'ici longtemps, on n'y persécutera plus les catholiques.

CAMILLE DEROUET

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE

En 1764, le sieur Germain Langlois, demeurant sur la place du marché, à la haute ville de Québec, fonda une bibliothèque circulante.

S'il faut en croire le prospectus que publia alors Langlois sa bibliothèque consistait en plusieurs centaines de volumes bien choisis, tant en anglais qu'en français, écrits par les meilleurs auteurs sur des sujets intéressants et amusants.

Voici quelles étaient les conditions de Langlois pour pouvoir s'abonner à sa bibliothèque :

Payer six sols par semaine d'argent courant d'Halifax ; Ne prendre qu'un seul livre à la fois ; Ne pas le garder plus d'une semaine ; Payer tout dommage fait au livre.

P.-G. R.

UNE LETTRE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec conservent avec grand soin une précieuse relique de saint Vincent de Paul. C'est une lettre autographe que le saint écrivit à la mère Saint-Joseph et dans laquelle il rend un glorieux témoignage au dévouement des premières Hospitalières de Québec. Nous la transcrivons en respectant scrupuleusement l'orthographe :

“ De Paris, ce 20 avril 1602.

Ma révérende mère,

La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais.

Il est vrai que ceux qui m'ont fait l'honneur de vous rapporter l'estime que je fais des missions du Canada ont eu sujet de le faire ; car, en effet, je regarde cet œuvre comme l'un des plus grands qui se soient faits depuis quinze cents ans, et ces saintes âmes qui ont le bonheur d'y travailler, comme des âmes vraiment apostoliques qui méritent l'approbation et le secours de l'Eglise, particulièrement vous et votre communauté qui contribuez à l'assistance spirituelle et corporelle des pauvres et des malades, qui est le comble de la charité chrétienne, et en quoy je tiendray à singulière bénédiction de vous aider, s'il plaît au bon Dieu de m'en faire la grâce quelque jour. Quant à présent, ma chère mère, cela m'est du tout impossible, à cause des misères de ce pays icy provenant des guerres passées, et des divisions présentes de ce royaume qui réduisent les provinces dans une entière désolation, à quoy plusieurs personnes charitables de Paris tachent d'apporter quelque remède contribuant de leurs soins et de leurs aumônes pour empêcher que le monde périclite de pauvreté ; mais ces aumônes ne pouvant suffire ; il servirait de peu de leur parler des besoins du Canada. Je ne doute pas, ma chère mère, que ceux de votre hôpital ne soient grands, après les pertes que les Iroquois vous ont fait

souffrir de delà et la diminution notable du revenu que vous avez icy sur les coches, dont je suis bon témoin, pour ce que plusieurs de nos maisons y ayant leur petite subsistance, ont peine d'en tirer la moitié de ce qu'elles en tiraient ci-devant, je prie Notre-Seigneur, ma révérende mère, qu'il suscite quelques bonnes personnes qui vous donnent moyen de lui continuer vos services en ses pauvres membres, et c'est ce que j'ose espérer de sa paternelle providence qui est adorable partout. J'ai une particulière confiance en vos prières ; bien que je sois indigne d'y participer, je vous les demande néanmoins avec toute l'humilité que je le puis, et avec désir qu'il plaise à Dieu me faire la grâce de vous servir qui suis en son amour,

Ma révérende mère,
Votre très humble
et obéissant serviteur,
Vincent de Paul, Ptre,
De la Mission.

A ma Rde Mère,

La Mère Supérieure des Religieuses de la Miséricorde de
l'Hôtel-Dieu de Kébec,
À KÉBEC.

UNE EPITAPHE

Epitaphe de Monsieur Richer, Curé de Québec, décédé en cette ville et enterré dans le caveau de la chapelle du Séminaire, servant d'Eglise Paroissiale et même de Cathédrale.

Ci-git, justement regretté,
Un digne Prêtre et Curé ;
Des vers son corps est la pâture,
Mais son âme prend nourriture
Dans le séjour bienheureux,
Où il est entré glorieux,
De ses Paroissiens le Pasteur,
Il n'a cherché que leur bonheur ;
Et pour foulager les pauvres
Il s'est rendu lui-même pauvre.
De ses vertus admirateurs,
Soyons-en les imitateurs.

(Gazette de Québec, 7 avril 1768)

ETATS DE SERVICES DU COLONEL DE
SALABERRY, PÈRE DU HEROS DE
CHATEAUGUAY

1° Blessé deux fois en 1775, dont une fois très sévèrement ; infirmités résultantes, dont je me ressens encore après quarante-cinq ans. Cette première campagne et la suivante, je les ai faites à mes propres frais et dépens, volontaire sans aucune paye. Le reste de la guerre révolutionnaire d'Amérique, en paye ; — à la paie demi-paye, interrompue, quand Surintendant des Sauvages en 1799. — En 1796, Major 1er Batt du Régiment Royal-Volontaires-Canadiens.

Régiment réformé en 1802. Ensuite Commandant du premier Régiment de La Milice d'Elite incorporée, levée en 1812 pour cette dernière guerre d'Amérique ; âgé alors de plus de soixante ans, à présent dans ma soixante-neuvième, et ma santé ruinée par mes anciens services et blessures ; et les chagrins pour la perte de mes chers enfants.

2° Aucun sujet Canadien n'a fait pour son Roi de sacrifices aussi sensibles, car, de quatre fils, j'en ai perdu trois dans l'Armée : proportion certainement bien cruelle ! et objet d'une douleur ineffaçable ! Le seul de mes fils qui me reste a toujours servi honorablement dans l'armée, en diverses parties du monde, depuis l'âge de quatorze ans, entr'autres à la glorieuse affaire de Châteauguay, pour laquelle il a reçu de Sa Majesté des marques de distinction, et une place au Conseil Législatif, contre la règle de n'y point introduire en même temps, et le Père, et le Fils : mais j'espère que tous deux, nous serons toujours les plus fermes appuis du Gouvernement soit au Conseil, soit l'épée à la main, malgré mon âge avancé.

3° J'ai perdu en France près de deux mille louis, étant sujet Anglais, ce qui dans la guerre révolutionnaire m'a

privé de l'avantage de pouvoir retirer cette somme, perduë à présent sans ressource par ce que les Lois de ce pays-là appellent *prescription* : perte considérable pour ma famille. Des Gentilshommes qui s'offrirent à servir Volontaires en 1775, nous ne restons plus que trois, mois seul à Québec.

JOSEPH LEVASSEUR BORGIA

Le matériel du *Canadien*, dont le premier numéro parut le 22 novembre 1806, fut acheté par MM. Borgia, Bédard, Taschereau, Blanchet, Bourdage et Planté.

En 1808, M. Borgia fut destitué de sa position dans la milice.

Le 17 mars 1810, Borgia fut arrêté sur l'ordre de Craig avec Bédard, Blanchet et Taschereau. En juillet de la même année, Borgia fut relâché pour cause de maladie.

M. Borgia fit de nombreuses tentatives pour introduire en Canada le droit civil anglais, mais il ne réussit pas.

Le député Borgia avait un tempérament assez excitable. Pendant la session de 1819, il fut mis sous la garde du sergent d'armes, pour avoir fait des gestes insultants à Sherwood et l'avoir traité d'imbécile.

RÉPONSES

La mission d'Oka et ses missionnaires. (VI, III, 707.)—Avant l'établissement définitif de la Mission du Lac des Deux-Montagnes à Oka, en 1721, les MM. de Saint-Sulpice avaient dirigé :

1° La mission de la Montagne de Montréal, fondée en 1676, confiée à MM. Trouvé, Mariet et de Belmont ;

2° En même temps que la mission de la Montagne, celle du Sault-au-Récollet, fondée en 1696, administrée par MM. Robert Gay et Maurice Quéré de Tréguron ;

3° En 1704, les sauvages non iroquois des deux missions ci dessus furent réunis les uns, Algonquins, à Sainte-Anne du bout de l'île, par M. Lascaris d'Urfé, les autres, Nipissings, à l'île aux Tourtes, au pied du Lac des Deux-Montagnes, par M. C. René de Breslay.

En 1721, toutes ces missions cessent d'exister pour donner naissance à la Mission du Lac des Deux Montagnes (Oka), qui devait durer jusqu'à nos jours. Voici les noms des missionnaires :

MM. Hamon Guen ; Elie Dépéret ; Frs. Picquet ; Jean-Claude Mathevet ; J. P. Davaux Besson de la Garde ; J.-B. Reverchon ; F.-A. Magon de Terlaie ; P.-P.-F. Delagarde ; Jean-de-Dieu Frs. Robert ; V.-F. Guichard de Kersident ; G.-J. Brassier ; M.-F. Leclerc, né à Caughnawaga ; J.-L. M. Sauvage de Châtillonet ; A. Malard ; J.-B. Thavenet ; J.-B. Roupe, venant de Saint-Régis ; J.-C. Léonard Baveux ; Chs.-L.-Frs. de Bellefeuille ; Flavien Durocher ; P. Richard ; Jos. Aoustin ; Nic. Dufresne ; André Cuoq, qui a le plus contribué à faire connaître au monde savant les richesses des langues américaines, mort en 1898 ; M. U. Lafontaine.

L'abbé G. FORBES

Le voyage de Guillaume IV au Canada. (I, III, 20.)—Le prince William-Henry, troisième fils du roi

George III, était né en 1765 ; il n'avait conséquemment que 22 ans, lorsqu'en 1787, il vint en Canada. Il était alors capitaine de la frégate *Pégasus*, après avoir débuté par être simple aspirant en marine (midshipman) et avoir passé par tous les autres grades.

Parti de la Jamaïque, il arriva en quinze jours de passage à Halifax, le 28 juin.

L'arrivée du Prince à Québec fut précédée par celle d'une partie de l'escadre du commodore Sawyer, qui montait lui-même le *Leander*, vaisseau de 50 canons. Il était accompagné du *Ressource* et de l'*Ariadne*. Il y avait de plus dans le port de Québec le *Thibé*, venant d'une croisière, et quatre vaisseaux qui avaient été nolisés comme transports pour amener à Québec partie des 5e, 26e et 54e régiments. Un de ces navires avait nom le *Lord Mulgrave*.

Le mardi, 14 août, de grand matin, le *Pégasus* mouilla devant Québec. Le major Beckewith et le capitaine de Saint-Ours, deux des aides de camp du gouverneur, allèrent à bord savoir le plaisir du Prince au sujet de son débarquement. Le lendemain, à onze heures, le Prince se rendit de son vaisseau au *Leander* qui portait le pavillon du commodore ; on déploya à bord de ce vaisseau l'étendard royal et on tira une salve de 21 coups de canon. Peu après, cinq berges, celle du Prince, précédant les autres et ayant l'étendard royal, celle du commodore portant la grande flamme, et celles des capitaines des trois autres navires, portant les leurs, partirent en procession du *Leander*, qui réitéra une salve royal. Le Prince, en passant le long de la ligne des quatre autres navires, fut salué de 21 coups de canon.

En débarquant sur la grève, près du marché de la basse-ville, le Prince fut reçu par le brigadier général Hope, lieutenant-gouverneur de la province, les membres du conseil, les divers corps du clergé, de la justice et de la noblesse ; et, dès qu'il eût mis pied à terre, on le salua de 21 coups de canon.

Lorsque le Prince entra dans la cour du château Saint-Louis, il fut rencontré par lord Dorchester, qui le conduisit dans la maison du roi. Là, le lieutenant-gouverneur lui présenta une adresse au nom du Conseil de Sa Majesté.

Le soir, un grand feu de joie fut tirée par les troupes, la milice et les citoyens.

A l'occasion de la visite du Prince, le gouverneur fit mettre en liberté tous les prisonniers civils et militaires, à part toutefois ceux qui étaient accusés de meurtre.

Le 21 août, anniversaire de la naissance du Prince, le clergé catholique lui présenta une adresse. Dans sa réponse, le Prince le remercia de sa loyauté.

Pendant son séjour ici, le Prince visita Montréal, Chambly et Sorel. Les habitants de ce dernier endroit furent si heureux de la visite du Prince, qu'ils changèrent l'ancien nom de leur bourg en celui de William-Henry (1).

Le Prince quitta Québec le 10 octobre à bord du *Pégasus*, lequel fut suivi par le *Leander* et le *Résolute*. Quelques jours avant on avait fait, sur le cap Diamant, des feux d'artifices en son honneur.

Ce ne fut qu'en 1818 que le prince William-Henry se maria à la fille du duc de Saxe-Meningen dont il eut deux filles qui moururent au berceau. Il ne monta sur le trône que le 8 septembre 1831 et mourut le 20 juin 1837, n'ayant régné que six ans, quoiqu'âgé de 72 ans.

Il conserva, assure-t-on, à la cour et sur le trône, un excellent souvenir de son voyage d'Amérique et montra à l'égard des habitants de ce pays qui lui furent présentés en Angleterre une bienveillance toute particulière. Son règne, bien court, fut cependant marqué par d'importants événements : entre autres, la passation du fameux bill de réforme.

P. J. O.

(1) Voir *Recherches Historiques*, v. I, p. 59

La croix du Saut-au-Matelot. (III, II, 294.)—

C'est l'année même de son arrivée dans la Nouvelle France que M. de Tracy fit planter sur le terrain du séminaire de Québec une croix de soixante-cinq pieds de hauteur. On ne connaît pas exactement l'endroit où elle s'élevait. Ce ne devait pas être très loin de la cime du cap puisqu'on appelait cette croix "la croix du Saut-au-Matelot." Son site était si délicieux que Mgr de Saint-Vallier aurait voulu l'acquérir du séminaire de Québec. Celui-ci ne voulut pas consentir à s'en déposer.

R.

La peinture au Canada sous le régime français. (IV, VII, 480.)—

Saviez-vous que les féroces Iroquois qui donnèrent tant de fil à retordre à nos pères étaient des amateurs de peinture ? C'est la vénérable mère Marie de l'Incarnation qui nous apprend la chose dans une de ses admirables lettres à son fils. Lui racontant les succès du père jésuite Jean Pierron, missionnaire chez les Agniers, elle écrit :

" Comme le Père a divers vices à combattre, il a aussi besoin de différentes armes pour les surmonter. Il s'en trouvait plusieurs qui ne voulaient pas écouter la parole de Dieu, et qui se bouchaient les oreilles lorsqu'il voulait les instruire. Pour vaincre cet obstacle, il s'est avisé d'une invention admirable, qui est de faire des figures pour leur faire voir des yeux ce qu'il leur prêche de parole. Il instruit le jour, et la nuit il fait des tableaux, car il est assez bon peintre. Il en a fait un où l'enfer est représenté tout rempli de démons si terribles, tant par leurs figures que par les châtimens qu'il font souffrir aux sauvages damnés, qu'on ne peut les voir sans frémir. Il y a dépeint une vieille iroquoise qui se bouche les oreilles pour ne point écouter un jésuite qui la veut instruire. Elle est environnée de diables qui lui jettent du feu dans les oreilles et qui la tourmentent dans les

autres parties de son corps. Il représente les autres vices par d'autres figures convenables, avec les diables qui président à ces vices là, et qui tourmentent ceux qui s'y laissent aller durant leur vie. Il a aussi fait le tableau du paradis, où les anges sont représentés, qui emportent dans le ciel les âmes de ceux qui meurent après avoir reçu le saint baptême. Enfin il fait ce qu'il veut par le moyen de ses peintures. Tous les Iroquois de cette mission en sont si touchés qu'ils ne parlent dans leurs conseils que de ces matières, et ils se donnent bien de garde de se boucher les oreilles quand on les instruit. Ils écoutent le Père avec une avidité admirable, et le tiennent pour un homme extraordinaire. On parle de ces peintures dans les autres nations voisines, et les autres missionnaires en voudraient avoir de semblables, mais tous ne sont pas peintres comme lui. "

Le Père Pierron est lui même l'auteur du jeu du *Point au Point* qu'il décrit ainsi dans la *Relation* de 1670, page 38 : " Ce jeu est composé d'emblèmes qui représentent tout ce qu'un chrestien doit sçavoir. On y voit les sept sacrements, tous dépeints, les trois vertus théologales, tous les commandements de Dieu et de l'Eglise, avec les principaux péchés mortels ; les péchés même véniels qui se commettent ordinairement y sont exprimez dans leur rang, avec des marques de l'horreur qu'on en doit avoir. Le péché même originel y paraît dans un ordre particulier, suivi de tous les maux qu'il a causez. J'y ai représenté les quatre fins de l'homme, la crainte de Dieu, les indulgences..... En un mot, tout ce qu'un chrestien est obligé de sçavoir s'y trouve exprimé par des emblèmes qui font le portrait de chacune de ces choses.....Ce jeu s'appelle du *Point au Point*, c'est-à-dire du point de la naissance au point de l'éternité."

La mère Marie de l'Incarnation et Jean Bourdon avaient quelques connaissances en peinture. " La m. de l'Incarnation Ursuline, lisons nous dans le *Journal des Jésuites*, avril 1646,

employa presque tout le caresme à peindre deux pièces d'architecture pour accompagner le Tabernacle de la paroisse : Monsr Bourdon peignit quelques marches."

Après le Père Pierron, le diacre François-Luc Lefrançois, récollet, s'adonna à la peinture. Il fit plusieurs tableaux pour les églises de la Nouvelle-France, entre autres une *Assomption* pour l'église des Jésuites, et un *Ecce Homo* pour l'Hotel-Dieu de Québec. On conserve encore deux tableaux du frère Luc dans la basilique de Sainte-Anne de Beaupré. S'il faut en croire Frontenac, ce serait le frère Luc qui aurait dressé les plans du séminaire de Québec. On a dit du frère Luc que son coloris était mauvais, sa composition médiocre, et son dessin excellent.

M. Hugues Pommier, prêtre, natif du Vendômois, qui vint dans la Nouvelle-France en 1664, se piquait de peinture. Il faisait beaucoup de tableaux, mais personne ne les goûtait. M. de La Tour nous apprend que c'est cette raison qui le fit repasser en France. Il espérait que son talent y serait mieux apprécié. Il n'y réussit pas, et se donna aux missions de la campagne, où il eut du succès.

Le Père Sébastien Rasle, le célèbre missionnaire des Abénaquis, assassiné à Nanrantsouak le 23 août 1724, par un parti de la Nouvelle-Angleterre, savait quelque peu la peinture. Sa chapelle de Nanrantsouak contenait quelques-unes de ses peintures lorsqu'elle fut incendiée.

La mère Marie de l'Incarnation mourut en 1672. En l'absence de Mgr de Laval, M. de Bernières, son grand vicaire, présida à ses funérailles. Avant de déposer les restes de la sainte religieuse dans leur dernière demeure, il permit à un artiste envoyé spécialement par le gouverneur de Courcelles de peindre le portrait de la défunte.

Le nom de cet artiste n'a pas été conservé.

Le père jésuite Pierre Laure, qui arriva dans la Nouvelle-France en 1711, avait beaucoup de goût pour la peinture.

Aussi cultiva-t-il cet art pendant son séjour ici. Le P. du Parc, ministre à Québec écrivait au P. Général à Rome que le P. Laure consacrait beaucoup de temps à la peinture : "Magister Laure, qui theologiae dat hic operam, picturae multum tribuit temporis." Aucune peinture du Père Laure n'a été conservée.

Mais les pères Pierron, Rasle et Laure, aussi bien que le diacre François Luc Lefrançois et l'abbé Paumier étaient Français. Le premier Canadien qui s'appliqua à la peinture fut l'abbé Jean-Antoine Aide-Créquy, né à Québec le 6 avril 1749. La basilique de Québec contenait plusieurs de ses peintures. Le tableau de la chapelle de la Sainte-Famille, brûlé en 1867, était son œuvre. L'*Annonciation* du maître-autel de l'église de l'Islet est aussi de lui.

P. G. R.

Mort de Charles Fréchette. (IV, IX, 514.)— Charles Fréchette, complice de David McLean, en 1797, est décédé à Saint-Jean d'Iberville, le 15 décembre 1828, et y a été inhumé le 17, par messire Rémi Gaulin, curé de l'endroit, décédé lui-même évêque de Kingston, et en présence de Louis St Michel et de Michel Demers, qui n'ont su signer. Il mourut, dit l'acte de sa sépulture, *muni des sacrements*, et à l'âge de 68 ans.

Il a signé lui-même (assez bien) plusieurs actes, à Saint-Luc, comté de Saint Jean, *Charles Fréchette*. Certains membres de sa famille signèrent Frichette. Son vénérable frère le curé de Belœil, signait *Fréchette* ; et il est probable que c'était son vrai nom.

L'abbé L.-A. MOREAU

La bataille de Ristigouche. (V, VI, 626.)—Ceux qui ont lu l'histoire de la gigantesque lutte entre la France et l'Angleterre pour la possession du Canada et de l'Acadie, connaissent tous les détails des grandes batailles qui se

livrèrent à Louisbourg, au Fort Beauséjour, à Carillon et sur les Plaines d'Abraham ; mais combien ont même entendu parler de la bataille de Ristigouche ?

Le professeur W. F. Ganong, qui amasse des documents et fait des recherches pour une histoire du Nouveau Brunswick qu'il a l'intention d'écrire, a mis en brochure un article publié par lui dans la *Educational Review* sur les reliques les plus précieuses que nous avons de la période française de notre histoire.

Parmi ces reliques, il y a deux canons de facture française, que l'on peut voir aujourd'hui encore à l'endroit où ils ont été trouvés, à Athol Point.

Athol Point est une langue de terre, trois mille en haut de Campbellton et qui s'avance dans la rivière Ristigouche là où celle-ci se jette dans la baie qui donne sur le fleuve.

Sur l'un des canons sont gravés deux ancras que le temps ni la rouille n'a pu effacer. Deux fleurs de lis indiquent suffisamment l'origine française de l'autre canon.

Ces deux pièces d'artillerie, suivant M. Ganong, sont les reliques de l'important combat naval qui eut lieu dans la baie à l'embouchure de la rivière Ristigouche, en l'année 1760.

On trouve une description semi-officielle de cette bataille dans le *London Magazine* pour l'an 1760.

Nous traduisons :

“ Londres, le 8 septembre 1760.—Par des dépêches reçues du capitaine Byron, officier supérieur des vaisseaux de Sa Majesté Britannique à Louisburgh, et portant la date du 26 juillet, il appert que le capitaine B., ayant appris du brigadier-général Whitmore, que la flotte française avait fait voile vers la Baie des Chaleurs, partit à sa recherche avec la *Fame*, le *Dorsetshire*, l'*Achilles*, le *Scarborough* et le *Repulse*. Ayant détruit un vaisseau français, la *Catharina*, dans la baie de Gaspé, le capitaine Byron se dirigea vers une grande

rivière appelée par les Sauvages Rustigushi. Ici, il trouva le reste (de la flotte française), consistant en les vaisseaux le *Marchault*, de 32 canons, l'*Espérance* de 30, le *Bienfaisant*, de 32, et le *Marquis de Marloze*, de 18, ensemble avec vingt-deux vaisseaux plus petits. Lorsque notre flotte fit son apparition dans le havre de Rustigushi, l'ennemi s'avança vers le haut de la rivière et vint jeter l'ancre au-dessus de deux batteries montées sur le côté nord de la rivière. Celles-ci n'étant que faiblement utilisées, furent vite réduites au silence, et les vaisseaux, après une courte résistance, furent tous coulés à fond ou pris. Le capitaine Byron détruisit ensuite la ville de Petite Rochelle, composée d'environ deux cents maisons, et aussi les deux batteries."

Ce fut la seule bataille livrée sur les eaux du Nouveau-Brunswick ; elle fut aussi la fin de la lutte sur mer entre la France et l'Angleterre dans l'Amérique du Nord.

Peu d'historiens canadiens font mention dans leurs œuvres de la bataille de Ristigouche. M. Hannay, auteur d'une histoire d'Acadie, et quelques autres en parlent brièvement. Qu'elle ait eu lieu, et quelle ait eu lieu à l'embouchure de la rivière Ristigouche, il est difficile d'en douter.

M. Ganong conseille aux citoyens de la ville de Campbellton d'ériger un piédestal et de placer dessus les deux canons qui sont maintenant à Athol Point et qui ont sans doute pris part à la bataille qui fait le sujet de cet article. C'est un conseil qui mérite d'être suivi.

M. ACADIEN

La Mère Philippe Gertrude de Boulogne de St-Dominique. (VI, I, 692)—" Le deux décembre 1648, on reçut au Noviciat Mlle Philippe Gertrude de Boulogne, sœur de Madame d'Aillebout si bien connu en ce pays. Cette pieuse demoiselle était venue en Canada avec sa sœur, femme du troisième gouverneur, M. Louis d'Aillebout de Coulonge.

Elle n'eut pas plus tôt fait connaissance avec nos premières Mères qu'elle désira se consacrer à Dieu parmi elles ; mais M. et Madame d'Aillebout ne manquèrent pas de prétexte pour lui faire différer son entrée aux Ursulines. Cependant Mlle de Boulogne poursuivait toujours son pieux dessein, et dès qu'elle eut obtenu la permission si longtemps désirée, elle quitta joyeusement la résidence du Gouverneur, qui était déjà à cette époque le rendez-vous des belles dames et des brillants chevaliers du pays, et vint partager avec générosité les travaux pénibles et les privations sans nombre de ses pieuses amies des Ursulines.

Notre Mère de l'Incarnation, qui avait alors la direction du noviciat, prenait un singulier plaisir à initier cette fervente novice aux plus beaux secrets de la vie spirituelle, et Mlle de Boulogne, qui avait préféré les austerités du cloître aux plaisirs passagers d'un monde trop séduisant, embrassait avec la simplicité d'un enfant les plus humbles pratiques de la vie religieuse."

(*Les Ursulines de Québec*, tome. I, chap. II, p. 139).

L'ABBÉ J.-B.-C.D.

La France antartique. (VI, III, 703.)—*La France antartique*, disait Thevet en 1555, c'est le Brésil. B. S.

Le premier trappiste canadien. (IV, XII, 554.)—En 1806, l'abbé Louis-Antoine Germain-Langlois, chapelain du couvent des Ursulines de Québec, laissait le Canada et allait s'ensevelir au monastère des Trappistes dans l'état de Kentucky États-Unis C'était le premier Canadien qui se faisait trappiste. Le père Marie-Bernard—tels sont les noms qu'il adopta en religion—mourut le 28 novembre 1810.

Avant de devenir chapelain des Ursulines de Québec, M. Langlois avait été curé de l'Ile-aux-Coudres. Il vécut là en véritable saint en compagnie de son domestique, François Leclerc.

Un ancien curé de l'Ile-aux-Coudres nous apprend le genre de vie que menaient le curé Langlois et le bon François Leclerc :

“ M. Langlois a été curé de l'Ile-aux-Coudres de 1793 à 1802. Pendant ce temps, François Leclerc est demeuré seul avec lui : c'était tout le personnel du presbytère. Leclerc imitait son maître en tout ; ils vivaient tous deux en véritables trappistes. Ils faisaient maigre et jeûnaient tout l'aveut ; ils passèrent plusieurs carêmes aux légumes ; outre cela, ils jeûnaient tous les vendredis de l'année au pain et à l'eau. Le curé couchait sur un lit que les prêtres voisins venaient voir par curiosité. C'était une mauvaise couchette dont les planches du fond fournissaient toute la mollesse. Leclerc dormait pendant quelques heures sur deux chaises. Dès la pointe de l'aurore, ils allaient tous deux à l'église et passaient un temps considérable en oraison devant le Saint Sacrement. Tous les dimanches, ils passaient tous deux le jour entier à l'église ; ils se tenaient en prière devant l'autel afin de donner bon exemple à la paroisse. Le serviteur était tellement recueilli qu'il avertissait son maître, si celui-ci semblait quelquefois distrait.”

R.

L'orthographe du mot Longueuil. (III, XI, 381.)

—Le mot Longueuil doit-il s'écrire avec deux u comme on le fait généralement ? Ce nom était connu en France avant d'être importé au Canada. Il fut porté entr'autres par le célèbre évêque de Coutances qui fut chargé de reviser le procès de Jeanne D'Arc et qui rendit pleine justice à cette sainte héroïne. Ce prélat, né en 1453, mourut en 1490. Un autre Longueuil, né en Belgique, devint chancelier d'Anne de Bretagne et mourut en 1522. Un médecin hollandais, né en 1507 et mort en 1543, se nommait également Longueuil. Un Saxon, latiniste célèbre, né en 1704 mort en 1779, portait également ce nom illustre. Le marquis de Maisons, surintendant des finances, mort en 1667, était aussi un Longueuil. Le magnifique château qu'il fit élever à Maisons-Laffite, près

de Paris, est encore debout. Enfin un graveur, né en 1736, mort en 1792, portait le nom de Longueil. Tous ces personnages écrivaient ce nom avec un seul *u*, et, quand ils le latinisaient, ils écrivaient Longolius. Ce nom dérive-t-il de *Longula*, qui était celui d'une ville des Volques, et dont les habitants se nommaient des *Longulani*, ou bien vient-il de *Longulus*, diminutif de *longus*, et dont l'adverbe est *longule*? Plaute, dans sa comédie de *Rudens*, fait dire à un de ses personnages : “ *Illico hinc imus haud longule ex hoc loco ?* ” Quelqu'un qui part d'un lieu pour aller à une petite distance, peut dire qu'il arrivera *longule*. De *longule* à Longueil, il n'y a qu'un pas. Nous laissons à de plus savants que nous de se prononcer ; mais nous croyons pouvoir affirmer que Longueil doit s'écrire avec un seul *u*. R.

La ville de Durban. (VI, IV, 709.)—La ville de Durban, dans Natal, qui a beaucoup fait parler d'elle depuis le commencement de la guerre entre l'Angleterre et les républiques du sud de l'Afrique, doit son nom à un ancien gouverneur de la colonie du cap, Sir Benjamin Durban.

Détail qui ne manquera pas d'intérêt pour plusieurs : Sir Benjamin Durban était commandant des troupes anglaises de garmson au Canada en 1849. Son nom est même inscrit sur la colonne élevée par les troupes anglaises sur les Plaines cette même année. Qu'on lise plutôt : “ This pillar was erected by the British Army in Canada, A. D. 1849. His Excellency, Lieutenant General Sir Benjamin D'Urban being Commander of the Forces,..... ” P.-G. R.

Les croix du cap Tourmente. (V, II, 575.)—C'est vers 1817 ou 1817 que fut planté la première croix sur le cap Tourmente. On ignore où elle fut placée. Elle n'avait que douze pieds de hauteur.

La deuxième fut plantée en 1844 ; elle avait vingt quatre pieds de hauteur et six pouces de largeur et était couverte en fer blanc.

La troisième, que l'on peut apercevoir à deux lieux de distance, a été plantée le 5 août 1869. Sa hauteur est de vingt-cinq pieds et sa largeur de quatorze pouces. Elle est couverte en fer-blanc : elle est de 200 pieds plus bas que la cime du cap Tourmente, qui est à plus de 1850 pieds au-dessus du niveau du fleuve Saint-Laurent. Par une singulière coïncidence, elle est à 1663 pieds au-dessus du fleuve. Cette année représente celle de la fondation du séminaire de Québec. Cette croix a coûté pour façon et transport près de cent piastres. C'est le cardinal Trschereau qui eut l'honneur de la bénir, en présence d'un grand nombre de prêtres, d'ecclésiastiques et laïques.

Toutes deux, celles de 1844 et de 1869 furent érigées par les élèves du séminaire de Québec suivants : F.-Frédéric Baillargé, ingénieur civil ; Ovide Brunet, prêtre, professeur à l'Université-Laval ; Paul de Villers, curé de Ste-Gertrude ; Bellarmin Godbout médecin ; Pierre Huot, avocat et député ; Léon Lahaye, curé de St-Jean des Chaillons ; Chs-Frs Langlois ancien imprimeur de la reine ; Antoine Lemay, notaire de la commission du Havre de Québec.

L'ABBÉ ALEXIS MAILLOUX

File indienne. (IV, VII, 553.)—Dans les bois, à cause du peu de largeur des sentiers, les Indiens marchaient à la queue l'un l'autre. Les Canadiens-Français ont nommé cette manière de marcher *file indienne*. P.

Le cheval du Moine. (II, XI, 250.)—Lemoine dit Despins, propriétaire d'une terre dans les environs du cheval du Moine entre 1685 et 1769, paraît avoir donné son nom au cheval du Moine.

BENJAMIN SULTE

QUESTIONS

712.—La *Correspondance Générale*, vol. 20, p. 897, contient une dépêche de M. de Beauharnois dans laquelle, il dit qu'il a fait venir " le fils du Sr. de La Salle, âgé de treize ans," et qu'il était au séminaire de Villemarie, " où il apprend à lire et à écrire." Quel était ce Sr. de La Salle ? Evidemment non le célèbre découvreur qui fut assassiné le 18 mars 1687. Qu'est devenu le fils ?

D. G.

713.—Vers 1730, on voit qu'un procès retentissant eut lieu entre les sieur et dame La Pérade et le curé Lefebvre de la paroisse de Champlain. Quelles furent les causes qui donnèrent lieu à ce procès ?

R.

714.—Y a-t-il eu quelque genre de juridiction royale d'exercée dans les différents postes de l'Ouest Canadien sous la domination française ?

B. SANDWICH

715.—Quel fut le premier journal publié au Canada ? La *Gazette de Québec* parut-elle, oui ou non, avant la *Gazette de Halifax* ? J'aimerais bien à être fixé sur ce point.

A. P. B.

716.—Lors de la guerre de l'indépendance des colonies américaines, le Congrès, prétend-on, leva deux régiments au Canada. Les noms des officiers de ces régiments ont-ils été conservés ? A quelles batailles ces deux régiments prirent-ils part ?

SOLD.

717.—Pouvez vous m'expliquer ce qu'étaient autrefois les *horse boats* ou bateaux à chevaux ?

FÉLIX P.

718.—Quelle est l'origine du signe \$ dont nous nous servons pour désigner le dollar américain ou canadien ?

X. X. X.

719.—La carte de Aubert est-elle bien la plus ancienne carte du Canada ?

GEOGR.